

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/01/2020

Reçu en préfecture le 29/01/2020

Affiché le 30/01/2020

ID : 030-213000037-20200128-DCM20206-DE



Réf : DCM/2020/n°6/7.5/28-01/6

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	27

**SEANCE DU 28 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt,

Le VINGT HUIT JANVIER à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRESENTS :**

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Olivier BERTRAND, Nathalie THEODOSE, Ariane MOLLUNA, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

**Absents :** G. BER – A. JACINTO

**Absent ayant donné procuration :**

P. VAN DER LINDE à A. FOUREL

A. BONNET à C. BONATO

**Secrétaire de séance :** JC BASCHIOU

P. CATHALA à N. CLAUDEL

V. BONVICINI à C. LAURIE

**OBJET :**

**ACOMPTE DE SUBVENTION  
CCAS**

**Rapporteur : J. SOLEYROL**

L'article L. 1612-1 du CGCT prévoit que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est donc proposé au conseil municipal de verser au CCAS un acompte sur la subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de : 60 000 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

**Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :**

- adopte la proposition.

Le Maire,  
Pierre Maumejean

